

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 30180

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL MAZYAN

MARIAAM

Date de naissance : 03/04/1981

Adresse : Lot FATH II , 9mm mand.answne 23

Apt.n°3 Sidi Maârouf Casablanca

Tél. : 0661284595 Total des frais engagés : 267,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Asmaa BERRADA
Médecin Généraliste
Lot Bandoun Boulevard Adarissa
N°137 sidi Maârouf Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation : 06/01/2023

Nom et prénom du malade : Mechak Yahia Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie : Angine

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le 06/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS
ACCUEIL



Déclaration de Maladie

Nº M21-

067938

148248

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26.6.2023	S	150 DH		<p>Dr. Asmaa BERRADA Médecin Généraliste Lat. Dandoun Boulevard Adarissa N° 137 Sidi Maârouf Casablanca</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE SABAHEI Sabahéi Pharmacie 20 Lot. Sabrine, Ria	06/01/2023	117,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Asmaa BERRADA

Médecin Généraliste

Diplômé de la Faculté de Médecine
De Marrakech

Echographie - Diabète - HTA - Diététique - Nutrition
Suivi de grossesse et maladie chronique - Proctologie



الدكتورة أسماء براة

طبيبة عامة

خريجة كلية الطب بمراكش

الشخص بالصدى - مرض السكري - ارتفاع الضغط الدموي
تتبع العمل - الأمراض المزمنة - أمراض المخرج والبواسير
النظام الغذائي والتغذية

Ordonnance Médicale

Fait à : Casablanca

- Le : 06/03/2023

Mechette Yehia

~~HARMACIE SABAH EL KHEIR
SABAH KHAICHENNE
20, Lot. Sabrine, Sidi Maârouf
Casablanca 1052291~~

3h.60

Amoxip 500mg cp 1

SV

1cp x 1/3 pdt 6J

83,00

Docrox spray 1

SV

1app 3x 1/3 pdt 6J

117,60

Dr Asmaa BERRADA
Médecin Généraliste
Lot. Dandoun Boulevard Adarissa
N° 137 Sidi Maârouf Casablanca

06.73.03.03.55 - 05.22.10.30.62

Lot Dandoun, Bd Adarissa, N° 137, Appart 4, 2ème étage, Sidi Maârouf, Casablanca
العنوان : تجزئة دندون، شارع الأدارسة، رقم 137، شقة رقم 4، الطابق 2، سidi معروف، الدار البيضاء

DociVox®

Spray gorge

À base d'actifs naturels



LOT: 220809
DUO: 11/2025
83,00DH

Calme l'irritation
et Soulage la douleur
de la Gorge

Flacon Pulvérisateur
avec embout directionnel

**Sans alcool
Sans conservateurs**



Deva

Laboratoires Pharmaceutique
JOUADI Pharmacie Responsable